



l'oxygène  
à la source

**N°077-23**

**EXERCICE 2023 – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – BUDGET  
ANNEXE ASSAINISSEMENT – REHABILITATION UDEP DE SAINT-SYLVESTRE ET EXTENSION A 9 500  
EH – MODIFICATION ET CLÔTURE**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 35 Représentés : 5 Quorum : 27
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix heures et demie, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 27 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Mme & M. Guy DEMOLIS, Julie MONTCOUQUIOL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT,  
Cédric VERNEY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Mme & MM. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY,  
Adrien GUILMAIN, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET,  
Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE,  
Jean-Marc BOUCHET, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Emmanuel  
GEORGES, Gérard LAMBERT

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Franck BOGEY à Christian MARTINOD  
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE  
Gilles VIVIAN à Claire LEPAN  
Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME  
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur  
Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur  
Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation  
Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA,  
Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées  
Secrétariat.

**EXERCICE 2023 – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – REHABILITATION UDEP DE SAINT-SYLVESTRE ET EXTENSION A 9 500 EH – MODIFICATION ET CLÔTURE**

Exposé de Patrick LECONTE,

Depuis 2018 une autorisation de programme est votée annuellement en application de l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, comportant la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondant à l'extension de l'UDEP de Saint-Sylvestre.

Cette opération a été réceptionnée et soldée financièrement courant 2022.

Il s'agit donc ici de valider son coût définitif, et d'acter la clôture de l'autorisation de programme correspondante :

Type de dépenses	Montant total HT	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Annonces et autres frais	5 313	733	1 068	3 512			
Foncier	24 047			24 006	41		
Maîtrise d'œuvre	113 909		31 275	37 586	25 494	17 520	2 034
CSPS, CT	15 254		320	1 503	8 271	5 160	
Essais de garantie	9 290					3 240	6 050
Travaux	3 778 754				2 150 884	1 445 369	182 501
<b>Totaux</b>	<b>3 946 567</b>	<b>733</b>	<b>32 663</b>	<b>66 607</b>	<b>2 184 690</b>	<b>1 471 289</b>	<b>190 585</b>

Le financement a été assuré par autofinancement et par une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, à hauteur de 35%.

La Commission des Finances a donné un avis favorable le 20 mars 2023.

Les membres du Comité sont invités à donner leur accord sur les modalités de répartition de la présente autorisation de programme et les crédits de paiement correspondants.

**- ADOPTÉ -  
à l'unanimité**

Voix POUR : 40  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0

Par délégation,  
**Pascale ABADIE,**  
Directeur Général Adjoint des Services



Acte reçu à la Préfecture  
de  
Publié le 19 AVR. 2023  
20 AVR. 2023  
Exécutaire le 20 AVR. 2023  
Le Président  
Pierre BRUYERE  
Mme Séverine MUGNIER,  
Secrétaire de séance

SILA  
Syndicat  
Mixte du  
Lac d'Annecy



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

